

liver l'acte entre tous les membres de la majorité.

Afin de permettre une étude plus approfondie de toutes les questions parlementaires, le président a proposé la formation d'autant de sections d'étude qu'il y a de ministères afin d'examiner plus facilement les propositions déposées ou celles à déposer.

Ces sections seront communes à tous les groupes de la minorité. M. de Larochefoucauld a également proposé la formation d'un secrétaire unique et l'installation de tous les services dans un local commun disposé de façon à permettre les réunions partielles ou plénières.

Ces diverses propositions, dont le but est de resserrer plus étroitement une entente que toute la minorité veut affirmer de la façon la plus solennelle, ont été acceptées à l'unanimité, et le bureau a chargé la délégation de préparer un commun accord avec les bureaux des autres réunions des solutions qui seront, en cas de réussite, soumises à la ratification de l'assemblée plénière.

La réunion a entendu l'exposé des travaux de la commission du Tonkin, qui a constaté que leur peu d'avancement ne leur permettait pas encore de discuter l'attitude que la minorité aurait à prendre dans cette question.

Il a été convenu que l'on se réunirait de nouveau quand le rapport de la commission aurait été déposé.

La réunion a examiné ensuite la situation créée à la minorité par les invalidations.

Le bureau a été spécialement chargé de s'entendre sur ce sujet avec ceux des autres groupes.

On prétendait, dans les couloirs, que le décret annulant le vote relatif à l'évacuation du Tonkin, était hier par le conseil général de la Seine, avait été signé dans le conseil tenu ce matin à l'Élysée.

On disait également, dans les couloirs, que le général Brière de l'Isle allait être mis en disposition; et l'on s'étonnait d'avoir vu dans la République française de ce matin les rapports du général de Négrier et du colonel Herbering qui ne pouvaient avoir été communiqués à ce journal que par un député qui ne les avait eus à sa disposition qu'à titre de communication tout à fait personnelle.

SENAT

3 heures 20. — La commission de la loi sur le recrutement vient de se réunir, sous la présidence de M. Humbert.

Le général Farre parle contre le projet de loi. D'une façon générale, dit-il, quand on augmente l'effectif, on diminue les forces productives du pays.

Il montre ensuite l'importance de la cavalerie dans les guerres futures; or, selon lui, un cavalier recruté au bout de quatre ans de service.

Dans l'artillerie, il y a des besoins analogues. La fantaisie, portant son sac, a besoin aussi d'un long service pour se former. Parlant des sous-officiers, le général Farre estime qu'il en faut 30,000 en temps de guerre, le nombre des sous-officiers est augmenté. On peut compter environ 13,000 rengages. Il faut rechercher les moyens d'assurer le recrutement du surplus.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

LA QUESTION COTONNIÈRE

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître les bilans de quelques filatures anglaises, pour les 6 derniers mois.

NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE DE BROCHES	GAIN		PERTE	
		en liv.	en fr.	en liv.	en fr.
Jera	67100	218	5,350		
Boundary	69000	—	1045	41,125	
Broadway	61140	—	1064	27,100	
Coldharth	63000	—	1085	27,425	
Gildwick	74308	—	1470	36,750	
Greenacres	108300	2100	38,500		
Paack et Sandy	23602	—	580	14,500	
Smallbrook	74052	—	1185	29,625	
United	80172	—	1492	36,300	
West-End	119104	—	1793	44,825	
Werneth	45092	—	2600	65,000	
Windsor	38672	—	477	11,615	
Jihloh	27516	—	270	6,750	

Comme on le voit, sur les trois bilans précités, douze soldent par un gros déficit, alors qu'un seul clôtura par un léger gain.

L'industrie textile au Japon

Une filature de coton a été établie à Osaka depuis l'année 1883. Elle fonctionne sous le nom de Boiycki Kwaisika et n'emploie absolument comme matière première que des produits japonais. On y compte 10,500 broches fabriquant 5,000 livres anglaises de filés par jour, principalement ceux désignés par les numéros 8 à 24. Le nombre des ouvriers employés est de 150 hommes et 200 femmes. De grands développements seront prochainement donnés à cette filature que l'on compte doter de 31,140 broches pouvant produire 20,000 livres anglaises de filés par jour. Elle possède un moteur à vapeur.

Il existe également d'autres filatures mais de moindre importance. A Haraki, aux environs d'Osaka, on en trouve une autre aussi qu'à Nagasaki. Enfin, à Tokitsa, petit village aux environs de cette dernière ville fonctionnant une filature comprenant 2,000 broches fa-

briquant journellement 8,000 livres anglaises de filés d'un prix de 32 dollars 10 les 100 livres.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris, 8 décembre. Les basses pressions se concentrent en Gascogne 765 mm et la baromètre descend encore au sud-ouest du continent. Au nord-ouest de l'Europe, la hausse continue le baromètre surpasse 765 mm sur le nord des Îles Britanniques. Le vent souffle du nord-ouest en Ecosse et de l'est en Angleterre, il est très fort sur la Manche. La température s'abaisse dans presque toutes les régions. Le thermomètre marquait ce matin — 20° à l'Isberg, 6 à Paris, 4 à Lyon et 1 à Nemours. Au Nord, il pleut vers les côtes, il neige à Paris et à Belfort. Le temps est à la pluie partout avec température peu élevée dans le Nord et assez douce dans le Sud; il est à la neige dans les montagnes. A Paris, pluie la nuit, puis neige depuis sept heures du matin.

CHRONIQUE LOCALE

Tribunal de commerce. — Nous croyons devoir rappeler que l'assemblée des électeurs est convoquée au dimanche 13 décembre prochain, à l'effet de procéder au renouvellement de la série des membres dudit tribunal sortant d'exercice en 1885, qui sont MM. Henry Bossut, président; Henry Ternynck fils et Cateaux-Lepat, juges; Léon Motte et Dumortier-Ouignot, juges suppléants.

Le vote aura lieu par canton, à la Mairie du chef-lieu de canton. Pour les deux cantons de Roubaix, il ne sera établi qu'un seul bureau de vote à la mairie de cette ville, conformément à l'avis émis par le Conseil général, dans sa séance du 22 août 1885.

— Nous recommandons à nos concitoyens, électeurs consulaires des cantons Est et Ouest de Roubaix et aux électeurs consulaires du canton de Lannoy, de se rendre au vote qui aura lieu dimanche prochain, de dix heures du matin à quatre heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, et en même temps à Lannoy.

Aucune élection n'est valable au premier tour de scrutin, si les candidats n'ont pas obtenu la majorité des suffrages exprimés, et si cette majorité n'est pas égale au quart des électeurs inscrits.

Nous espérons donc que les électeurs se présenteront nombreux au scrutin. Il y a double avantage à ce que les élections soient valables au premier tour : d'abord, un seul déplacement pour les votants, ensuite, une marque d'estime et de confiance pour les élus, qui passent dans une élection valable au premier tour un encouragement et une force qui leur sont nécessaires.

Les membres sortant sont les seuls candidats connus jusqu'à présent.

La deuxième conférence de M. l'abbé Lacouture. — Les auditeurs de vendredi sont revenus nombreux et la salle est remplie; peut-être même y a-t-il plus de monde que la première fois.

M. l'abbé Lacouture estime que l'exattribution est la politesse des confrenciers et, afin de ne pas être en retard, il a eu la fléchesse idée, qui ne viendrait à aucun Roubaisien, de régler sa montre sur l'horloge de l'Hôtel-de-Ville. L'horloge avançait aujourd'hui, paraît-il, comme elle retarderait demain. M. l'abbé Lacouture a commencé cinq bonnes minutes avant huit heures et demie et, par suite du bruit causé par les arrivants, qu'il a dit à été perdu pour une partie de l'assistance.

Les confrenciers ont reçu diverses objections; les examinateurs et les habitués avec beaucoup de bonne grâce, de tact et de force, puis il passe au sujet de sa conférence : Le monde est-il l'œuvre du hasard ?

C'est surtout au moyen de citations empruntées au livre du célèbre professeur allemand Louis Buchner : *Force et matière*, que M. l'abbé Lacouture a exposé les théories scientifiques du matérialisme.

Le hasard, dit M. Lacouture, est impuissant à donner un plan, à établir l'ordre et l'harmonie. Les lois de la nature ont donc pas été faites par le hasard, elles émanent d'une intelligence supérieure.

Contrairement aux idées soutenues par le positivisme, les êtres ne résultent pas de forces aveugles.

C'est cette même intelligence qui les a créés chacun pour la mission à laquelle il était destiné dans le plan harmonique du monde.

M. l'abbé Lacouture apporte dans le développement de sa thèse beaucoup d'esprit et de science. Il nous a semblé qu'il avait été mieux suivi par ses auditeurs qu'à la conférence de vendredi.

C'est, cette fois, à Lamartine qu'il a demandé une citation finale.

Dans sa prochaine conférence, M. Lacouture parlera des générations spontanées.

On s'étonnait tout à l'heure à la sortie de chez Dominique, que sera-ce vendredi soir ?

La seconde séance d'inauguration du grand orgue avait attiré à la messe de midi, dans l'église Saint-Élisabeth, un grand nombre de fidèles désireux d'entendre deux artistes de premier ordre MM. Koszul et Meyer, bien connus et appréciés de tous nos lecteurs.

C'est un véritable chef-d'œuvre que l'admirable *fantasie* de Lemmens, exécutée d'une façon si remarquable par M. Koszul; toutes les ressources de l'orgue y sont mises à profit, et l'âme de l'auteur passe par les alternatives de piensadoration, et d'élevation vers le ciel qui lui sont inspirées par la merveilleuse influence de l'auteur et de l'exécutant.

Rien de plus poétique, de plus délicat que le *Cherub Scherzo* de Lefebvre-Wely; la mélodie est ravissante et l'harmonique accompagnement qui la souligne est d'une distinction ét-

gante; M. Koszul a fait valoir cette délicieuse musique avec un charme infini; le grand orgue de Saint-Élisabeth possède, du reste, un plus grand degré toutes les qualités nécessaires pour bien exécuter les œuvres finies et distinguées de Lefebvre-Wely.

Bien belle aussi la *prière de Saint-Sauveur*, avec son chant ample et développé, et sa pédale persistante, donnant à la phrase principale un cachet de grandeur et de noblesse inappréhensible.

A son tour, M. Meyer nous a montré la mesure de son beau talent, en interprétant la *Marche religieuse et le chant scénopique de Guilmant*.

Aux accords profonds et solennels de la *Marche sacerdotale*, succèdent les chant aériens de la *Mille Réquiem*; ce contraste frappant, entre les deux pièces, de l'orgue, et les sons entrecroisés de la *voix céleste* produisent toujours le plus grand effet.

Puis, dans un *fantaisie* très originale de Boély, M. Meyer met en relief les registres aigus de l'instrument; ce morceau est une véritable pièce d'inauguration en ce sens qu'il fait goûter tour à tour toutes les variétés de timbres et de registres dont on dispose maintenant à Sainte-Élisabeth.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

La séance de dimanche en affirmant de nouveau le remarquable talent de MM. Koszul et Meyer, nous a prouvé que le grand orgue de Saint-Élisabeth est aussi agréable à toucher qu'à entendre.

Pour terminer, nous avons eu un véritable régala d'amateur; la superbe *Toccata* de Bach, avec ses arabesques et ses broderies de notes s'ensaisant dans un inextricable labyrinthe et bientôt se dénouant et se résolvant sans efforts sous les doigts expérimentés de l'organiste.

rie de Soléfino. M. Zéphir Meurin, s'est vu dépouiller d'une partie de sa garde-robe par un individu demandant dans la même rue et qui a eu soin de quitter Roubaix.

Mardi, une femme se présentait chez un habitant de la rue de la Perche, M. M..., et offrait du tabac de contrebasse. On la pria de se retirer, mais, après son départ, on constata la disparition d'un flacon. M. M... a porté plainte. — Une petite fille de onze ans, Zulma Debaudrighien, a, paraît-il, un goût particulier pour le fromage de Roquefort, puisqu'elle essayait, mercredi matin, d'en estover un fort morceau à l'étalage d'un magasin de la Grande-Rue. Ce n'est pas la première fois que cette enfant commet un vol. Elle a été condamnée au dépôt. — Un malheureux s'est introduit, mardi soir, par une tabatière, au domicile de M. Massehlein, boucher, rue de l'Épéule, et s'est emparé d'une montre et d'une chaîne en or et de plusieurs autres bijoux du même métal. M. Massehlein s'est aperçu du vol le soir même et a prévenu aussitôt la police.

Le neige a fait son apparition mardi soir. A l'intérieur de la ville, dans les endroits où la circulation n'était pas active, la gelée avait fixé les flocons.

Wasquehal. — Une étrange affaire. — Lundi, vers midi, un jeune garçon de onze ans, arrêté la veille en état de vagabondage à Lannoy, a été amené à Wasquehal, par deux gendarmes. M. le commissaire Pouillaude et le maréchal-des-logis Germain l'accompagnaient.

Le but de cette descente était de faire indiquer à ce petit vagabond l'endroit où il prétendait avoir été dans le canal, jeudi dernier, un enfant de Marquette qui l'aurait suivi jusque-là.

Des recherches ont été faites près du barrage où il devait avoir, au cours d'une discussion sur le nom d'un bateau, jeté son compagnon de voyage dans l'eau, en le faisant passer par-dessus le garde fou assez élevé qui se trouve en cet endroit. On a rien trouvé et alors le jeune vagabond, pressé de questions, a fini par déclarer que l'histoire qu'il avait racontée n'était point vraie.

Si néanmoins, un enfant de Marquette a bien disparu depuis jeudi dernier et aurait été vu, en dernier lieu, à Marq-en-Baroul, en compagnie d'un garçon du même âge que lui et dont le signalement se rapporterait à celui du jeune vagabond.

Celui-ci, d'autre part, la figure couverte d'échymoses, et on l'aurait aperçu à Wasquehal le jour où il prétendait avoir commis son crime. Aussi les gendarmes ont conduit à Marq et de là à Marquette pour continuer l'enquête.

Cartes-primé du Journal de Roubaix. — Voir à la quatrième page.

TOURCOING
Commission des logements insalubres. — La distribution des récompenses pour la bonne tenue des ménages indigents aura lieu lundi prochain 14 courant, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, dans la petite salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville.

Les allumettes belges. — On vient d'afficher les copies de procès-verbaux dressés à la requête de la compagnie générale des allumettes, contre sept ou huit personnes trouvées nauties d'un produit de contrebande. Parmi elles nous avons relevé les noms des cabaretiers dont nous racontions, il y a quelques jours, la singulière mésaventure.

Encore un vol à l'étalage. — Lundi soir, M. J.-B. Deschamps, épiciers et mercier, rue du Brun-Pain, 96, constatait la disparition de 20 à 25 portemonnaies en cuir de Russie d'une valeur totale d'environ 60 francs, qui étaient placés dans une boîte vitrée adossée à la devanture du magasin. Le ou les malfaiteurs avaient, pour opérer leur construction, brisé le cadenas qui formait la boîte. Les auteurs de ce vol sont jusqu'à présent restés inconnus.

LILLE
Les députés du Nord. — Nous extrayons les listes suivantes du compte-rendu officiel de la séance du 7 décembre :

M. Lefebvre-Pontalis : Messieurs le comprendeur de la dernière séance dans le *Journal Officiel* a relevé cette interruption faite à droite en ces termes : « Nous respectons le suffrage universel ; c'est notre seul souverain. »

Je tiens à honneur de revendiquer cette interruption que la rectification sera faite, bien que les interruptions soient contraires au règlement.

M. Mazure ancien député de Lille, a été nommé, par le ministre des finances, entrepositaire des tabacs au Maiz.

Un incident au Grand-Théâtre de Lille. — On lit dans la *Dépêche* : « La fin de la représentation de mardi a été assez mouvementée. Les *Noies de Jeannette* terminaient cette représentation, dont l'Herminie de M. Pignet, très habilement interprétée par toute la troupe de comédie, fut interrompue par tout le troupe de comédie qui entourait par M. Achard (Pignet), avait été fort applaudi. »

M. De Beer, engagé comme premier trial, tenait le rôle de Jean. Les habitués de notre théâtre trouvaient avec raison que M. De Beer, très bon comédien du reste, n'avait pas la voix indispensable pour tenir un rôle de baryton. Aussi, dès son entrée en scène, les murmures se firent entendre et s'accrochèrent bientôt en sifflets.

M. De Beer continuait malgré ces signes plus qu'évidents de mécontentement, le bruit augmenta et le second régisseur dut venir sur la scène, demander au public quel en était le sujet. Un des habitués répondit très nettement : *Nous deman-*

Convois funèbres & Obits
Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église de Valenciennes, le dimanche 8 décembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Antoine LEFÈVRE, marguillier, veuf de Marie-Marie-Aimée LEFÈVRE, née de Valenciennes, le 4 novembre 1833, à l'âge de 75 ans, administré des Sacraments de notre métropole de Valenciennes. — Les personnes qui, par obit, auraient des prières à dire, se feront faire par le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le jeudi 10 décembre 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Jean DE WATTRELOT, décédé à Valenciennes, le 10 décembre 1884, dans sa 89^e année, administré des Sacraments de notre métropole de Valenciennes. — Les personnes qui, par obit, auraient des prières à dire, se feront faire par le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le jeudi 10 décembre 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Jean DE WATTRELOT, décédé à Valenciennes, le 10 décembre 1884, dans sa 89^e année, administré des Sacraments de notre métropole de Valenciennes. — Les personnes qui, par obit, auraient des prières à dire, se feront faire par le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le jeudi 10 décembre 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Jean DE WATTRELOT, décédé à Valenciennes, le 10 décembre 1884, dans sa 89^e année, administré des Sacraments de notre métropole de Valenciennes. — Les personnes qui, par obit, auraient des prières à dire, se feront faire par le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le jeudi 10 décembre 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Jean DE WATTRELOT, décédé à Valenciennes, le 10 décembre 1884, dans sa 89^e année, administré des Sacraments de notre métropole de Valenciennes. — Les personnes qui, par obit, auraient des prières à dire, se feront faire par le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le jeudi 10 décembre 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Jean DE WATTRELOT, décédé à Valenciennes, le 10 décembre 1884, dans sa 89^e année, administré des Sacraments de notre métropole de Valenciennes. — Les personnes qui, par obit, auraient des prières à dire, se feront faire par le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le jeudi 10 décembre 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Jean DE WATTRELOT, décédé à Valenciennes, le 10 décembre 1884, dans sa 89^e année, administré des Sacraments de notre métropole de Valenciennes. — Les personnes qui, par obit, auraient des prières à dire, se feront faire par le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le jeudi 10 décembre 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Jean DE WATTRELOT, décédé à Valenciennes, le 10 décembre 1884, dans sa 89^e année, administré des Sacraments de notre métropole de Valenciennes. — Les personnes qui, par obit, auraient des prières à dire, se feront faire par le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le jeudi 10 décembre 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Jean DE WATTRELOT, décédé à Valenciennes, le 10 décembre 1884, dans sa 89^e année, administré des Sacraments de notre métropole de Valenciennes. — Les personnes qui, par obit, auraient des prières à dire, se feront faire par le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le jeudi 10 décembre 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Jean DE WATTRELOT, décédé à Valenciennes, le 10 décembre 1884, dans sa 89^e année, administré des Sacraments de notre métropole de Valenciennes. — Les personnes qui, par obit, auraient des prières à dire, se feront faire par le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le jeudi 10 décembre 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Jean DE WATTRELOT, décédé à Valenciennes, le 10 décembre 1884, dans sa 89^e année, administré des Sacraments de notre métropole de Valenciennes. — Les personnes qui, par obit, auraient des prières à dire, se feront faire par le présent avis comme en tenant lieu.

dans que le rôle soit joué par le baryton. M. Belval répondit que le baryton apprécierait ce rôle pour la prochaine représentation.

Le bruit continuant, M. Belval revint sur la scène et ses paroles sur la question du nombre des représentations données aux abonnés furent très mal accueillies ; elles étaient complètement en dehors de la question.

Enfin, la représentation put continuer, mais non sans murmures.

Mme Duquoy, très émue et très tremblante, a obtenu des applaudissements très accentués.

Il est regrettable que M. De Beer ait tenu à prendre ce rôle, qu'il est complètement incapable de chanter, qu'il n'est bon régisseur et bon comédien, mais qu'il ne cherche pas à s'imposer comme chanteur.

CONCERTS ET SPECTACLES
Grand Théâtre de Roubaix. — La représentation des *Huguenots* s'annonce sous les meilleurs auspices ; la location a déjà atteint un chiffre magnifique.

Voici, au sujet de cette soirée, ce que dit ce matin un de nos confrères dans la presse lilloise : « On annonce que jeudi, nombre d'abonnés ont l'intention de se rendre à Roubaix pour assister à la représentation des *Huguenots* que donne au théâtre de cette ville la troupe du Théâtre de Gand. »

« Jadis on venait de Roubaix à Lille pour aller au théâtre, aujourd'hui c'est le contraire qui se produit. »

« A qui incombent les responsabilités d'un tel état de choses ? »

Nous acceptons bien volontiers l'augure.

Grain. — La musique municipale de Grain a donné lundi, dans son local, une intéressante soirée. Le programme qui était des mieux choisis, a été interprété à la satisfaction de tous.

La *Bobine artiste* de Roubaix, qui prêtait son gracieux concours à cette fête, a obtenu un franc et légitime succès. Un duo pour mandolines, par MM. Hanart et Verlinge, a été exécuté avec un charme exquis. Très belle l'antienne pour tuba jouée par M. Lecomte, sous-chef de la société. Le musicien a fait preuve d'un réel talent.

MM. Carré et Farvaque ont exécuté avec non moins de succès un duo de clarinettes. Puis, un excellent baryton, M. Desbonnet, nous a donné un délicieux romance, chanté avec sentiment.

La soirée a été terminée par un très amusant vaudeville, interprété par des membres de la société. Les rôles ont été fort bien tenus, et les interprètes ont recueilli de fréquentes chaleureuses applaudissements. Tout le monde s'est retiré en grande satisfaction de ce qui fait le mérite revient en grande partie aux organisateurs.

BELGIQUE